Hazebrouck le 04/11/2026

AVIS DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC de la CONVENTION D'OPAH-RU

Opération programmée d'amélioration de l'habitat – Renouvellement urbain

Centre-ville d'Hazebrouck - 2027 - 2031

Conformément à l'article L. 303-1 du Code de la construction et de l'habitation, Cœur de Flandre agglo vous informe de la mise à disposition du projet de convention d'OPAH-RU de la commune d'Hazebrouck.

Cette opération est portée par l'ANAH, Cœur de Flandre agglo, la commune d'Hazebrouck et la Banque des Territoires. Elle a pour objectif d'accompagner la rénovation et l'amélioration des logements, de lutter contre l'habitat dégradé et de contribuer à la revitalisation du centre-ville.

Période de mise à disposition :
Du mercredi 04 novembre au vendredi 04 décembre

Lieu de consultation : siège de Cœur de Flandre agglo

Aux jours d'ouverture au public :
du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

Pour tout renseignement complémentaire, le public peut contacter le service habitat :
servicelogement@ca-coeurdeflandre.fr